

Réf: Dossier N° 071083

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CENTRE NATUROTHERAPIE YÔDÔ »

Siège social Abidjan, Cocody, CITE DES ARTS, Lot 323, Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 10/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE NATUROTHERAPIE YÔDÔ »

Objet : CONSULTATION, TRAITEMENT DE MALADIES PAR LES METHODES NATURELLES (PHYTOTHERAPIE, HYDROTHERAPIE, RELAXATION, PSYCHOSOMATIQUE, ARGILOTHERAPIE, SONOTHERAPIE, CHROMOTHERAPIE, BROMATHERAPIE, EXERCICE PHYSIQUE), SUIVI DES PATIENTS PAR DES CURES DE DESINTOXICATION, REVITALISATION ET STABILISATION, FORMATION EN NATUROTHERAPIE, IMPLANTATION DES MAISONS DIETETIQUES, OUVERTURE DES RESTAURANTS BIO, CREATION DE JARDIN BOTANIQUE, MISE EN OBSERVATION DES PATIENTS, CREATION DE CENTRE DE NATUROTHERAPIE, COMMERCE ET TRANSPORT .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et

entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, CITE DES ARTS, Lot 323, Ilot 15

Dirigeant(s) : M MESSAN KODJO DANIEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00285 du 26/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°03167/GTCA/RC/2022 du 26/01/2022

